

Infospot

Le TOP 25 des principes actifs dans les dépenses du secteur ambulatoire de l'assurance soins de santé en 2020

Septembre 2021



Le TOP 25 des principes actifs¹ représentent 34 % des dépenses nettes totales de l'assurance obligatoire soins de santé (c'est-à-dire les dépenses totales de médicaments diminuées de la quote-part des patients ; les éventuelles versements dans le cadre de conventions articles 81/111 entre l'INAMI et les firmes ne sont pas retirées de ces montants) et 20 % du volume des traitements (DDD). Notons qu'il existe, outre ces 25 principes actifs, 709 autres principes actifs remboursés par l'assurance obligatoire dans le secteur ambulatoire.

Tableau 1: TOP 25 (2020)

Rang	ATC	Principe actif	Montant net INAMI 2020	DDD 2020	Part des spécialistes dans le volume	Nombre de patients 2020	Croissance du montant net 2019-2020	Année du 1 ^{er} remboursement du principe actif	1 ^{er} année d'apparition dans le TOP 25
1	L04AB04	ADALIMUMAB	91.423.166	4.483.075	100%	14.782	-3.808.617	2004	2006
2	B01AF02	APIXABAN***	76.333.708	26.182.726	16%	105.792	7.680.710	2012	2015
3	B01AF01	RIVAROXABAN***	64.213.187	25.243.331	18%	92.300	-983.359	2009	2013
4	A02BC02	PANTOPRAZOLE	63.986.505	240.311.630	14%	1.503.732	2.275.651	1997	2002
5	L04AC05	USTEKINUMAB	49.991.327	2.409.000	96%	3.766	6.150.548	2010	2016
6	B01AF03	EDOXABAN***	45.253.992	15.485.938	21%	62.228	9.993.956	2016	2018
7	L04AB01	ETANERCEPT	41.092.693	1.902.793	100%	6.868	-4.105.886	2002	2005
8	B02BD02	FACTEUR VIII DE COAGULATION	34.324.335	88.968	72%	277	-16.890.916	1980*	2002
9	B02BX06	EMICIZUMAB***	32.000.932	25.351	97%	124	32.000.932	2020	2020
10	M05BX04	DENOSUMAB	31.155.113	36.352.364	42%	54.603	-289.732	2010	2013
11	A10AE04	INSULINE GLARGINE	29.771.668	22.531.976	50%	91.846	-578.824	2004	2012
12	C10AA05	ATORVASTATINE	28.656.103	243.839.767	15%	570.238	541.724	1998	1999
13	A02BC01	OMEPRAZOLE	27.662.507	132.347.686	12%	568.852	4.732	1989	1997**
14	A10BA02	METFORMINE	26.796.040	124.609.544	14%	584.165	1.051.677	1980*	2013
15	J07BB02	VACCIN ANTI-INFLUENZA, ANTIGENE PURIFIE	26.785.090	2.144.688	5%	2.114.277	16.480.563	1989	2020
16	L04AB06	GOLIMUMAB	26.646.659	799.265	100%	2.547	-17.300	2010	2015
17	L04AC10	SECUKINUMAB	25.892.604	769.935	100%	2.975	-277.323	2016	2018
18	J05AR13	LAMIVUDINE, ABACAVIR ET DOLUTEGRAVIR	25.285.518	853.925	68%	2.857	-5.390.455	2015	2016
19	J05AR20	EMTRICITABINE, TENOFOVIR ALAFENAMIDE ET BICTEGRAVIR	24.903.900	874.611	70%	2.798	12.093.040	2019	2020
20	B01AE07	DABIGATRAN ETEXILATE***	24.834.746	8.744.597	15%	32.482	-1.037.408	2009	2016
21	R03AK08	FORMOTEROL ET BECLOMETASONE	24.151.166	21.181.560	19%	207.531	736.376	2008	2017
22	N05AX13	PALIPERIDONE	23.911.632	5.225.069	47%	15.830	-926.249	2009	2014
23	C07AB07	BISOPROLOL	23.280.941	112.239.917	12%	801.275	-611.985	1988	1997**
24	R03DX05	OMALIZUMAB	22.723.731	702.384	63%	3.534	2.161.497	2006	2020
25	A10AB05	INSULINE ASPARTE	22.671.474	20.980.643	61%	63.212	438.457	2002	2017
TOTAL TOP 25			913.748.737	1.050.330.740	18%	-	-	-	-

* 1980 ou avant

**1997 est la première année pour laquelle des données sont disponibles dans Pharmanet; l'apparition dans le TOP 25 de ce principe actif est probablement antérieure.

***Pour ce produit, le coût réel pour l'INAMI peut être plus bas que le montant présenté ci-dessus en rapport à des compensations financières prévues dans des conventions conclues dans le cadre des articles .81, 81bis/art.111, 112 of 113.

(Source: INAMI – Pharmanet)

1. Le TOP 25 concerne seulement les principes actifs délivrés par les officines publiques.

2. Defined Daily Dose ; un groupe d'experts de l'OMS définit par principe actif une dose moyenne journalière (DDD) en prenant en considération la dose du médicament utilisé dans son indication principale chez un adulte. Il s'agit naturellement d'une unité de mesure et non une norme de bonne pratique.

Les médicaments les plus récents de ce TOP 25 sont l'emicizumab, remboursable pour la première fois en 2020 (médicament contre l'hémophilie qui remplace partiellement les anciens Facteurs VIII de coagulation, également présents dans ce TOP 25) et une nouvelle association contre le VIH de 2019: emtricitabine/tenofovir alafenamide/bictegravir.

Inversement, 7 principes actifs datent d'avant l'année 2000.

Certains principes actifs sont des « vieux habitués » du TOP 25: l'oméprazole et le bisoprolol, étaient déjà présents dans le TOP 25 en 1997 (la première année disponible de données Pharmanet).

Un cas particulier est celui des vaccins anti-influenza (vaccins contre la grippe). L'apparition de cette molécule pour la première fois dans le TOP 25 est une conséquence de la crise du COVID-19 et des mesures exceptionnelles prises par l'INAMI. Le remboursement a été à la fois augmenté (passage de la catégorie Cs à B) et étendu à une population plus importante (toutes les personnes identifiées comme personne à risques, sans condition d'âge). Une augmentation de prix a également été accordée au milieu de l'année. On a remboursé le vaccin à 2,1 millions de patients en 2020, contre 1,6 million les années précédentes (+26%). Les dépenses de l'assurance pour ces vaccins sont passées de 10,3 à 26,8 millions euro en 2020.

On constate sur le long terme une évolution du type de molécules présentes dans le TOP25. Ce sont de plus en plus des molécules faisant partie de l'arsenal thérapeutiques des spécialistes. En 2020, on en compte 12 qui sont prescrites à plus de 50% par les spécialistes (% des DDD). En 2007, il n'y en avait que 4 et en 1997, on n'en comptait qu'une seule.

La base de données permet de comptabiliser le nombre des patients auxquels un principe actif particulier a été délivré³ au moins une fois durant l'année. Cette information offre une autre perspective que le volume de traitement exprimé en DDD ou le coût et permet de dresser une typologie des molécules selon :

- l'épidémiologie" (nombre de patients traités),
- la durée des traitements (nombre de DDD/patient),
- le coût du traitement quotidien pour l'assurance maladie (dépenses nettes/DDD).

9 molécules du TOP 25 concernent des petits groupes de patients (moins de 10.000), nécessitant un traitement long (chronique) au coût quotidien élevé. Des exemples typiques de ce genre de traitement sont les immunosuppresseurs, les traitements contre l'hémophilie ou les traitements contre le VIH.

D'autres molécules au contraire sont prescrites à des grands nombres de patients mais ont, heureusement pour le budget, des coûts par journée de traitement relativement peu élevés. On retrouve dans ce cas par exemple l'atorvastatine, le bisoprolol, la metformine et deux inhibiteurs de la pompe à protons (oméprazole et pantoprazole, cette dernière désormais prescrite à 1,5 million de patients, ce qui en fait la deuxième molécule prescrite au plus grand nombre de patients, après le vaccin contre la grippe).

La première place du TOP 25 est encore occupée par l'adalimumab, un inhibiteur du TNF, destiné à enrayer des processus inflammatoires dans des affections graves, après échec des traitements classiques. Et cela malgré d'importantes baisses de prix consécutives à l'arrivée sur le marché de biosimilaires de cette molécule. L'adalimumab est prescrit dans 45% des cas par des rhumatologues (surtout pour traiter la polyarthrite rhumatoïde), dans 30% des cas par des gastrologues (maladie de Crohn) et dans 14% des cas par des dermatologues (rhumatisme psoriasique). Le nombre de patients est faible mais le traitement coûteux (20 euro par DDD).

3. Est comptabilisé dans ce nombre de patients tout bénéficiaire s'étant fait délivrer au moins un conditionnement contenant le principe actif en question durant l'année 2020.

Les deuxième et troisième places sont occupées par l'apixiban et le rivaroxaban, deux des quatre nouveaux anticoagulants oraux (NOAC), tous présents dans ce TOP 25. En 8 ans, les NOAC ont pris une place majeure au sein des anticoagulants. Ils représentent désormais la majorité des traitements (69% des DDD), parmi les héparines (21%) et les antagonistes de la vitamine K (10%).

Le TOP 25 de 2020 contient :

- cinq agents immunosuppresseurs indiqués dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde, la maladie de Crohn et du psoriasis (l'adalimumab, l'éta nercept, l'ustékinumab, le golimumab et le secukinumab),
- les quatre nouveaux anti-coagulants oraux utilisés pour la prévention des thromboses (le rivaroxaban, le dabigatran etexilate, l'apixiban et l'edoxaban),
- trois principes actifs contre le diabète (l'insuline glargine, l'insuline asparte et la metformine),
- deux inhibiteurs de la pompe à protons destinés à réduire la sécrétion d'acide gastrique (pantoprazole et l'oméprazole),
- deux principes actifs utilisés pour le traitement d'affections respiratoires (formotérol/béclamétasone utilisé dans l'asthme et le BPCO et l'immunosuppresseur omalizumab employé dans l'asthme),
- deux médicaments dans le cadre de l'hémophilie (le facteur VIII de coagulation et l'immunosuppresseur emicizumab),
- deux associations utilisées dans le traitement du VIH (lamivudine/abacavir/dolutegravir et emtricitabine/tenofovir alafenamide/bictegravir),
- un hypolipémiants destinés à réduire le cholestérol (l'atorvastatine),
- un principe actif utilisé entre autre dans le traitement de l'hypertension (le bisoprolol),
- un antipsychotique atypique, indiqué dans le traitement de la schizophrénie et les troubles schizo-affectifs (palipéridone),
- un principe actif (le dénosumab) utilisé à la fois pour le traitement de l'ostéoporose et les tumeurs solides avec métastases osseuses,
- un vaccin (vaccin anti-influenza).

Éditeur responsable : Administrateur générale, avenue Galilée 5/01, 1210 Bruxelles

Réalisation : Service des soins de santé de l'INAMI

Design Graphique : TeamComm de l'INAMI

Photo: Verpics

Date de publication : Septembre 2021

Dépôt légal : D/2021/0401/13